

800, boul. Chomedey, Tour A
Laval (Québec) H7V 3Y4
Téléphone : (450) 978-2000
Télécopieur : (450) 978-2100
Site Web : www.regie-laval.org

Le CA en bref

Réunion du conseil d'administration du 28 octobre 2003 Volume 9 Numéro 6



Dans la continuité des travaux effectués par les comités et les orientations données par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la Régie régionale de Laval doit, avec les partenaires du projet, effectuer la programmation « fonctionnelle et détaillée » des services ambulatoires pour la région ainsi que l'élaboration des budgets afférents. De plus, les cliniciens participent aux travaux nécessaires à l'informatisation des données cliniques (SI-PRSA, SI-RIL et le DSEL).

Pour ce faire, une équipe de professionnels dédiés à la mise en œuvre du projet encadre les travaux des comités. De plus, le réseau est largement mis à contribution par la participation des médecins, présidents de programme, et des professionnels des établissements aux travaux des comités de programmation ainsi que par l'implication des gestionnaires de projet des établissements. À la fin de l'année 2003-2004, soixante et une mesures devraient

avoir été implantées, et ce, depuis le début du projet en 1998.

Le conseil d'administration a adopté un budget non récurrent de 1 600 000 \$, pour l'année financière 2004-2005, afin de mettre en place des nouveaux services ambulatoires ainsi qu'un réseau intégré de services en santé physique et mentale. Ce budget permettra la gestion et le soutien de la Programmation régionale des services ambulatoires ainsi que l'actualisation du projet Système d'information du réseau intégré de Laval (SI-RIL) évoluant vers le Dossier santé électronique lavallois (DSEL).



Le conseil d'administration a adopté la répartition de l'enveloppe 2003-2004 des dépenses capitalisables totalisant 951 100 \$ et de distribuer les montants prévus aux établissements qu'après réception de la liste des dépenses réalisées l'an dernier avec l'enveloppe similaire.

Cité de la Santé de Laval	439 886 \$
Hôpital juif de réadaptation	53 405 \$
Centre jeunesse de Laval	183 254 \$
CRDI Normand-Laramée	55 291 \$
CLSC-CHSLD Ste-Rose de Laval	31 725 \$
CLSC-CHSLD du Marigot	47 780 \$
CLSC des Mille-Iles	15 824 \$
CHSLD Laval	38 412 \$
CLSC-CHSLD du Ruisseau-Papineau	85 523 \$

Cette enveloppe permet aux établissements publics de la région d'avoir un budget pour l'achat d'équipements ordinaires en fonction de leur besoin en maintien des actifs, de faire l'acquisition d'équipements médicaux spécialisés pour les centres hospitaliers ou de gros équipements pour les autres établissements et d'actualiser un certain nombre de projets d'immobilisation.

En ce qui a trait aux immobilisations, la Régie a demandé aux établissements de lui soumettre une liste de projets de rénovation/construction, et ce, selon leurs

priorités. Ces projets seront analysés en fonction des priorités suivantes :

- projets permettant de réaliser des économies;
- projets liés directement au service à la clientèle;
- projets de sécurité – hygiène;
- projets de rénovation fonctionnelle;
- projets de vétusté.

Le conseil d'administration a accepté la répartition de l'enveloppe entre les éléments ci-dessous mentionnés et la distribution des montants prévus pour les équipements ordinaires aux établissements qu'après réception de la liste des équipements et mobilier achetés l'an dernier avec l'enveloppe similaire.

Immobilisations-construction	770 000 \$
Gros équipements	282 385 \$
Équipements médicaux spécialisés	603 000 \$
Équipements ordinaires et mobilier	500 000 \$

Le conseil d'administration a adopté le rapport annuel d'activités de la Régie régionale de Laval pour la période du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003, lequel sera transmis au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le conseil d'administration a adopté le rapport sur les plaintes reçues et traitées par les établissements et la Régie régionale de Laval pour l'année 2002-2003. Ce rapport sera transmis au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Mesdames Zahra Jabli, travailleuse sociale au CLSC des Mille-Îles-CHSLD Laval et Ghislaine Amiot, technologiste médicale à la Cité de la Santé – CHARL ont été désignées membres de la Commission multidisciplinaire régionale de Laval.

Prochaine assemblée
Le mardi 9 décembre 2003 à 18 h 30
Régie régionale de Laval

**Le CA en bref est une production du Secrétariat général
de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval**